

**Amendement 11****Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Joachim Zeller**Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)**A8-0160/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 16***Proposition de résolution*

16. rappelle que *l'assistance* financière octroyée aux États membres en difficulté a pris la forme de prêts contractés sur les marchés financiers en utilisant le budget de l'Union comme garantie; estime que le rôle du Parlement en tant qu'autorité budgétaire dans ces programmes a été mis à mal, ce qui écorne davantage encore la légitimité démocratique de l'assistance financière octroyée;

*Amendement*

16. rappelle que *l'"assistance"* financière octroyée aux États membres en difficulté a pris la forme de prêts contractés sur les marchés financiers en utilisant le budget de l'Union comme garantie; ***regrette que, pour la Grèce et l'Irlande notamment, ces prêts aient été octroyés au départ à des taux exorbitants et que l'Union ait réalisé des bénéfices excessifs en profitant de la détresse d'un État membre***; estime que le rôle du Parlement en tant qu'autorité budgétaire dans ces programmes a été mis à mal, ce qui écorne davantage encore la légitimité démocratique de l'assistance financière octroyée;

Or. en

**Amendement 12****Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Joachim Zeller**Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)**A8-0160/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 18***Proposition de résolution*

18. considère qu'il est essentiel de se pencher sur le rôle de la Banque centrale européenne dans l'aide indirecte aux États membres aux fins de la réalisation de leurs objectifs et sur l'aide plus large apportée à l'architecture financière de l'Union au cours des programmes financiers;

*Amendement*

18. considère qu'il est essentiel de se pencher sur le rôle de la Banque centrale européenne ***durant la crise, d'examiner notamment les affirmations et les accusations, confirmées par les représentants du FMI associés à l'époque, de pressions exercées par la BCE lorsqu'elle a négocié avec le gouvernement irlandais de l'époque, et de se pencher également sur le rôle de la BCE*** dans l'aide indirecte aux États membres aux fins de la réalisation de leurs objectifs et sur l'aide plus large apportée à l'architecture financière de l'Union au cours des programmes financiers;

Or. en

**Amendement 13**

**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**Joachim Zeller**

Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)

**A8-0160/2017**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 19**

*Proposition de résolution*

19. estime qu'au début de la crise, il était difficile de prédire certains déséquilibres graves qui ont eu des retombées dramatiques dans certains États membres; souligne par ailleurs que l'on ne pouvait que difficilement entrevoir l'ampleur et la nature de la crise financière mondiale de 2007-2008, qui était sans précédent;

*Amendement*

19. estime qu'au début de la crise, il était difficile de prédire certains déséquilibres graves qui ont eu des retombées dramatiques dans certains États membres; ***estime en outre qu'une des grandes causes de la crise est le caractère inachevé de l'euro en tant que monnaie lors de son introduction, puisqu'il était dépourvu des structures les plus fondamentales de soutien à une monnaie;*** souligne par ailleurs que l'on ne pouvait que difficilement entrevoir l'ampleur et la nature de la crise financière mondiale de 2007-2008, qui était sans précédent;

Or. en

**Amendement 14**

**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**Joachim Zeller**

Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)

**A8-0160/2017**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. partage l'avis de la Cour selon lequel l'importance accordée au cadre juridique de surveillance en place avant la crise était insuffisante pour cerner les risques posés par les situations budgétaires sous-jacentes en période de grave crise économique;

*Amendement*

20. partage l'avis de la Cour selon lequel l'importance accordée au cadre juridique de surveillance en place avant la crise était insuffisante pour cerner les risques posés par les situations budgétaires sous-jacentes en période de grave crise économique; *estime par conséquent qu'en raison de ce manque de contrôle et de surveillance, la BCE doit assumer la responsabilité du rôle qu'elle a joué à l'origine de la crise;*

Or. en

**Amendement 15****Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Joachim Zeller**Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)**A8-0160/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 21***Proposition de résolution*

21. *se félicite du fait* que les législateurs *aient* approuvé le "six-pack" et le "two-pack" introduits au lendemain de la crise financière pour remédier aux faiblesses révélées en matière de surveillance; estime néanmoins que la réforme du cadre de gouvernance économique de l'Union ces dernières années n'a pas jugulé complètement la crise et demande à la Commission d'analyser plus avant les forces et les faiblesses du nouveau cadre par rapport à d'autres économies similaires (États-Unis, Japon et autres pays de l'OCDE) et de proposer de nouvelles réformes, le cas échéant;

*Amendement*

21. *observe* que les législateurs *ont* approuvé le "six-pack" et le "two-pack" introduits au lendemain de la crise financière pour remédier *en partie* aux faiblesses révélées en matière de surveillance; estime néanmoins que la réforme du cadre de gouvernance économique de l'Union ces dernières années n'a pas jugulé complètement la crise et demande à la Commission d'analyser plus avant les forces et les faiblesses du nouveau cadre par rapport à d'autres économies similaires (États-Unis, Japon et autres pays de l'OCDE) et de proposer de nouvelles réformes, le cas échéant;

Or. en

**Amendement 16**

**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**Joachim Zeller**

Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)

**A8-0160/2017**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 22**

*Proposition de résolution*

22. engage la Commission à mettre en œuvre la recommandation de la Cour en améliorant davantage encore la qualité de ses prévisions macroéconomiques et budgétaires;

*Amendement*

22. engage la Commission à mettre en œuvre la recommandation de la Cour en améliorant davantage encore la qualité de ses prévisions macroéconomiques et budgétaires, ***qui se sont constamment avérées fausses, et ce de manière inacceptable;***

Or. en

**Amendement 17****Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Joachim Zeller**Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)**A8-0160/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 23***Proposition de résolution*

23. prend acte de la conclusion de la Cour selon laquelle la Commission est parvenue à s'acquitter de tâches inédites dans des contraintes de temps très serrées et avec peu d'expérience dans le domaine aux fins de la gestion des programmes d'assistance financière; *met en exergue* la conclusion de la Cour par laquelle elle souligne le caractère exceptionnel de cette prestation compte tenu des *circonstances*;

*Amendement*

23. prend acte de la conclusion de la Cour selon laquelle la Commission est parvenue à s'acquitter de tâches inédites dans des contraintes de temps très serrées et avec peu d'expérience dans le domaine aux fins de la gestion des programmes d'assistance financière, *mais prend également acte du fait que a) si les structures de soutien indispensables à une nouvelle monnaie avaient existé dès le départ, la crise, pour autant qu'elle soit survenue, aurait été moins grave, et du fait que b) une programmation et des prévisions dignes de ce nom auraient permis de prévoir tous ces problèmes et de s'y préparer; accepte néanmoins* la conclusion de la Cour par laquelle, *vu les circonstances de l'époque*, elle souligne le caractère exceptionnel de cette prestation compte tenu des *contraintes posées par le milieu*;

Or. en

**Amendement 18**

**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**Joachim Zeller**

Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)

**A8-0160/2017**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 24**

*Proposition de résolution*

24. salue la décision prise de confier à la Commission, et non à d'autres partenaires financiers, la gestion *de l'assistance financière*, ce qui permet d'offrir *une assistance* sur mesure qui *tient* compte des particularités et de la participation des États membres;

*Amendement*

24. salue la décision prise de confier à la Commission, et non à d'autres partenaires financiers, la gestion *des prêts financiers*, ce qui permet d'offrir *des prêts* sur mesure qui *tiennent* compte des particularités et de la participation des États membres;

Or. en



**Amendement 19****Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Joachim Zeller**Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)**A8-0160/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 27***Proposition de résolution*

27. souligne que dans la première phase des programmes, la Commission était soumise à de strictes contraintes de temps et à une pression politique intense en raison de risques incertains posés à la stabilité de l'ensemble du système financier et du caractère imprévisible des retombées sur l'économie;

*Amendement*

27. souligne que dans la première phase des programmes, la Commission était soumise à de strictes contraintes de temps et à une pression politique intense en raison de risques incertains posés à la stabilité de l'ensemble du système financier et du caractère imprévisible des retombées sur l'économie; ***souligne que les États membres affectés ont également été soumis à de strictes contraintes de temps et à une pression politique intense; souligne qu'en raison de toutes ces pressions, des décisions ont été prises à l'époque et qu'à présent, avec le recul et avec plus de temps à notre disposition, il y a lieu de les réexaminer, à l'instar de la dette bancaire de 31 milliards d'euros sous la forme de billets à ordre acceptée par l'Irlande en 2010 pour sauver deux banques insolubles non systémiques et éviter ainsi une faillite en cascade des banques dans toute l'Union à une époque où il n'existait aucun des mécanismes indispensables à une monnaie (comme le mécanisme de résolution unique ou le MES);***

Or. en

**Amendement 20**

**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**Joachim Zeller**

Décharge 2015: rapports spéciaux de la Cour des comptes  
2016/2208(DEC)

**A8-0160/2017**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 28**

*Proposition de résolution*

28. considère que la Commission, si elle n'avait pas d'expérience préalable en matière d'assistance financière, a "appris sur le tas" et a réussi à mettre en place correctement et relativement vite ces programmes, et qu'elle a amélioré sa gestion de ceux-ci;

*Amendement*

28. considère que la Commission, si elle n'avait pas d'expérience préalable en matière d'assistance financière, a "appris sur le tas" et a réussi à mettre en place correctement et relativement vite ces programmes, et qu'elle a amélioré sa gestion de ceux-ci, ***tandis que le coût réel de cette inexpérience a été assumé – et l'est toujours – par les États membres affectés;***

Or. en